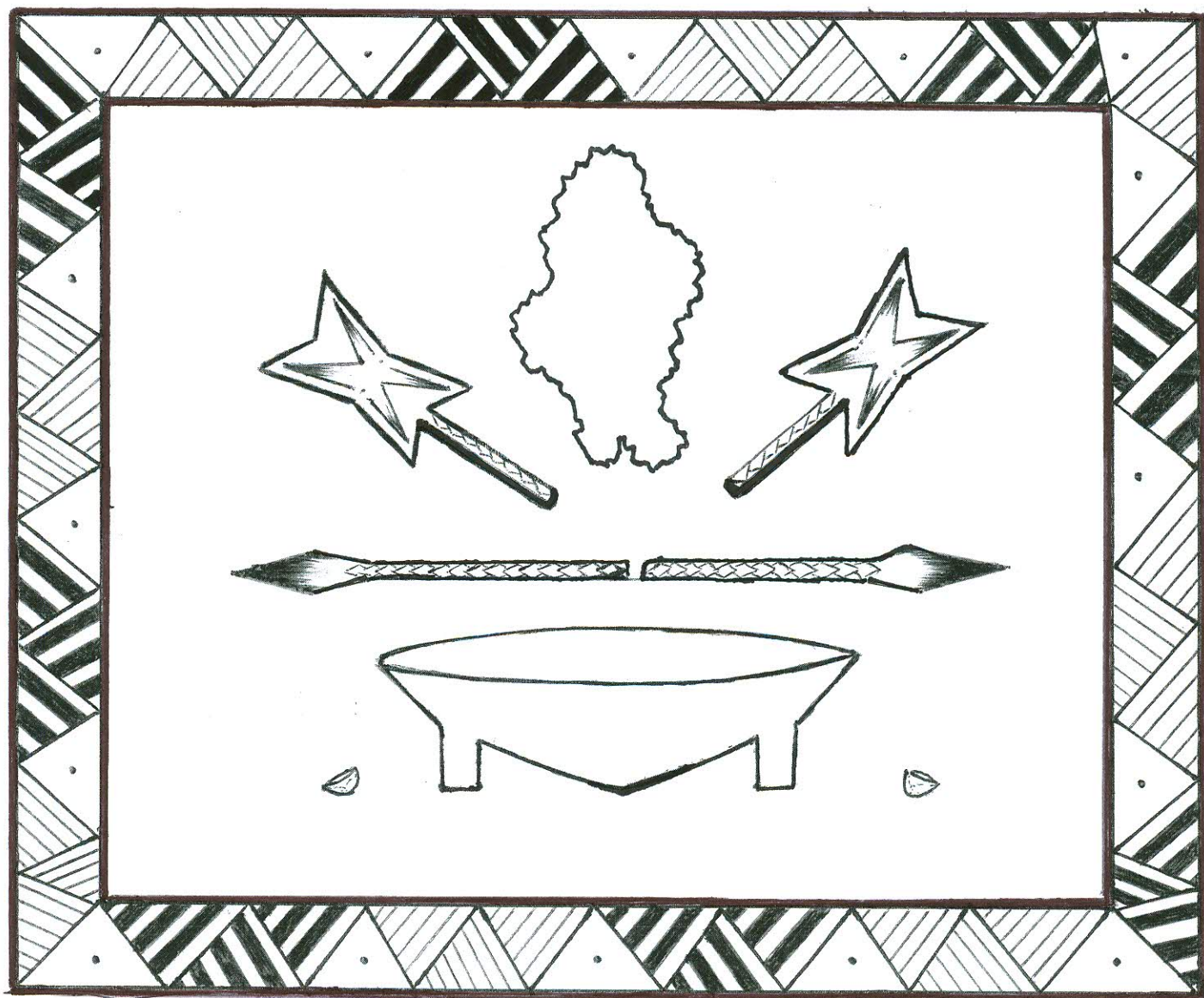
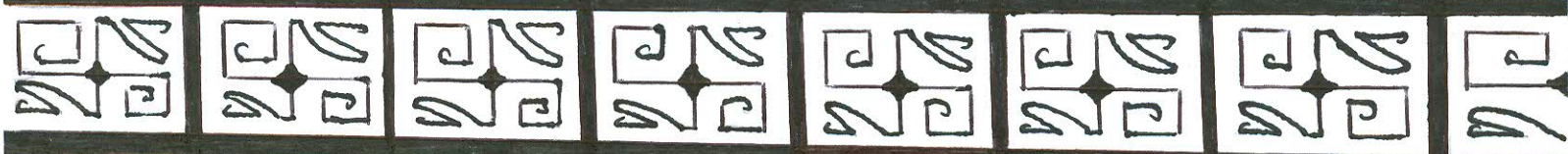


# Fia 'ilo'ilo i UVER S'informer à UVER

Les échos de la FCIL - Lycée d'Etat de Wallis et Futuna



*Le lycée d'Etat de Wallis-et-Futuna tient à exprimer sa reconnaissance au Vice-Rectorat pour la validation de ce projet.*

*Remercions les étudiants, les enseignants qui ont participé au projet et en particulier madame FALZONE, professeure de Santé Social pour sa réalisation.*

*La production de ce premier numéro du journal de la classe post-bac préparatoire aux concours sanitaires et sociaux est une grande satisfaction. Pour ses auteurs, elle est l'aboutissement d'heures de travail, de réflexion, de recherches, de communication, de rédaction et de prise de décisions.*

*Nous espérons que vous partagerez avec intérêt les thématiques choisies.*

*Bonne lecture !*

*Le 16 juillet 2018, la Provisoire*

**C.SIMUTOGA**

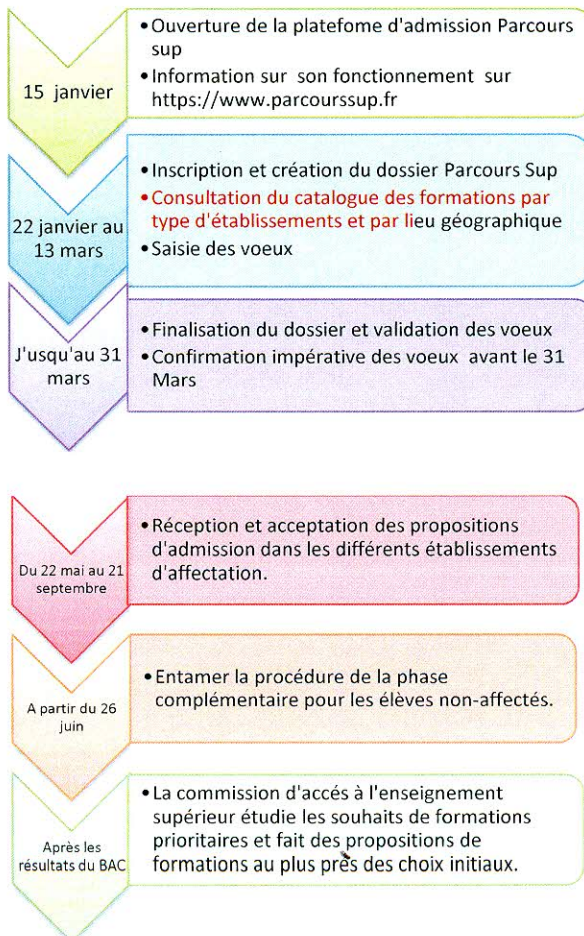
**A découvrir dans ce numéro**

- Les premiers résultats d'affectation sur l'application PARCOUR SUP
- L'augmentation du prix du tabac et ses conséquences sur la santé
- Les zones spécifiques fumeurs créées dans les établissements scolaires et leur situation par rapport à la loi
- La dengue à Wallis et Futuna, données épidémiologiques et les mesures de prévention
- L'euthanasie active en discussion au parlement pour la énième fois
- Les jeunes et les dangers d'internet et l'arrivée du haut débit à Wallis et Futuna
- Le service sanitaire obligatoire dès le 8 septembre 2018 pour les étudiants en médical et paramédical
- La vaccination, une nécessité de santé publique ! Le nombre de vaccins obligatoires augmente et le calendrier vaccinal est modifié depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018
- L'affaire WEINSTEIN : harcèlement sexuel, viol, ... : une affaire devant la justice américaine
- Rassemblement des jeunes à Wallis
- Le sport en question : Va'a et Kafika Félavei

## PARCOURS SUP ET LES DIFFICULTES D'AFFECTATION EN POST-BAC EN 2018

Depuis 2018, en Métropole, Parcours Sup est devenu la nouvelle application nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur en remplacement du système APB (admission post-bac). Sont concernés également par cette procédure les apprentis et les étudiants en réorientation. Cette plateforme permet à tous ceux qui souhaitent entrer dans l'enseignement supérieur à la rentrée de se préinscrire, de déposer leurs vœux de poursuite d'études et de répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur (Licence, STS, IUT, CPGE, écoles d'ingénieur, etc.)

### PARCOURS SUP : PROCEDURE D'AFFECTATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (LICENCE, DUT, BTS....) :



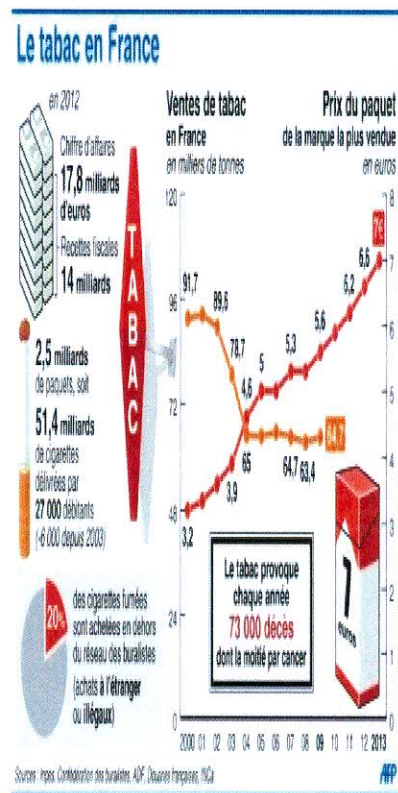
Pour plus d'informations sur le Parcours Sup, vous consultez ce lien : <https://www.parcourssup.fr/index.php?desc=quoi>

## Les difficultés d'affectation et les mécontentements envers Parcours Sup :

Suite à la mise en application de la nouvelle loi dite ORE (Orientation et de Réussites des Elèves) par le gouvernement le 15 février 2018, 4 universités ont été entièrement bloquées ou fermées et une dizaine de sites universitaires fermées selon un comptage du ministre de l'Enseignement supérieur. D'après la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 de l'article 1 – Paragraphe 3: **« Lorsque l'effectif des candidatures excède les capacités d'accueil d'une formation, des inscriptions sont prononcées par le président ou le directeur de l'établissement dans la limite des capacités d'accueil, au regard de la cohérence entre, d'une part, de projet de formation du candidat, les acquis de sa formation et ses compétences et, d'autre part, les caractéristiques de la formation. »** Cette loi tourne la page d'un système absurde d'une sélection par tirage au sort. Ce sont les équipes des universités qui analyseront les dossiers selon des pré-requis.

## Les étudiants en colère

L'Université de Paris 8 a été bloquée par 4000 étudiants. Ils dénoncent l'inégalité des chances à accéder au parcours supérieur. Ces mobilisations créent deux camps. D'un côté, les pro-blocus, de l'autre les anti-blocus. Le 22 mars, à l'Université Paul Valéry de Montpellier, un groupe anti-blocus armé de bâton s'en est pris aux occupants d'un amphithéâtre pour les déloger. La tenue du blocus partage les étudiants entre ceux qui estiment que la banalisation des cours leur permettent de se concentrer sur la mobilisation et ceux qui regrettent de ne pas pouvoir étudier. **Le 22 mai sont tombés les premiers résultats de Parcoursup** : un candidat sur deux a reçu au moins une proposition, l'autre moitié est en attente d'une place. Il faut savoir que Parcoursup propose 3 réponses : oui, non et oui si. Prenons en exemple une personne en attente d'une place de licence en biologie, celle-ci est soumise à une condition « oui si » elle effectue une année de remise à niveau. Après une semaine, 2/3 des candidats ont reçu au moins une réponse favorable. Ces chiffres sont à revoir car en 2017, dernière année de la procédure APB, 80% des candidats ont été admis dès la première phase. Parcoursup en tant que nouvelle plateforme d'inscription post-bac doit faire ses preuves, rassurer les étudiants et leurs familles et aussi faire oublier le sentiment de sélection et d'opacité que la plateforme APB a laissé derrière elle. Sosefo Valefaka'aga, Ofakivavau Lakalaka

L'AUGMENTATION  
DU PRIX DU TABAC

**L'**augmentation du prix du tabac est une réponse à un enjeu de santé publique. **Le tabagisme est la première cause évitable de mortalité en France. On y compte 16 millions de fumeurs et 73 000 décès par an dont 45 000 par cancer liés au tabagisme.**

**En 2016 en France, plus d'un tiers des personnes de 15-75 ans déclarent fumer et près de 3 Français sur 10 fument quotidiennement.** Ces prévalences sont stables depuis 2010, après la hausse observée entre 2005 et 2010.

L'augmentation du tabagisme chez les femmes dans les classes d'âge les plus élevées s'explique par un effet de génération déjà observé :

les générations de femmes chez qui le tabagisme s'est développé sont aujourd'hui âgées de 55 à 75 ans. Une partie d'entre elles n'ont pas arrêté de fumer. **La diminution du tabagisme parmi les femmes de 15-24 ans et les hommes de 25-34 ans est en revanche un résultat encourageant pour l'avenir.**

**A Wallis et Futuna, plus de 42 % des adultes sont des consommateurs quotidiens.**

Plus d'un Calédonien sur deux de 18 à 34 ans consomme du tabac en 2015 selon le baromètre santé de la Nouvelle-Calédonie mais on note une légère baisse depuis 2010. Par contre, la consommation de tabac à rouler est en nette augmentation et touche principalement les jeunes des îles.

**Pour lutter contre le tabagisme, rien de mieux que d'augmenter le prix de vente du tabac !**

En 2018 en Métropole, le prix d'un paquet de Marlboro est passé de 7,30 € à 8 € et bientôt 10 euros d'ici 2020 !

A Wallis et Futuna, le prix du paquet de cigarettes est passé de 1 085 à 1 150 FCFP.

En Nouvelle-Calédonie, le prix d'un paquet de Marlboro est de 10,89 € soit 1 300 FCFP.

**Et les augmentations vont se poursuivre pour dissuader surtout les jeunes fumeurs !**

**Quelles autres mesures de prévention pour lutter contre le tabagisme ?**

Différentes mesures de prévention ont été mises en place afin de réduire le nombre de fumeurs.

**Des mesures d'éducation à la santé** pour informer sur les risques sur la santé et les bienfaits de l'arrêt du tabac (campagnes d'information, publicité, spots télévisés)

**L'interdiction de fumer dans les lieux publics depuis le 01/02/2007 et depuis le 01/01/2008 dans les lieux dits de « convivialité ».**

**Réglementation de la publicité sur le tabac et la mise en place du paquet de cigarettes standardisé depuis 01/01/2017 en France.** Les 2/3 de l'emballage présente des mesures de prévention (messages, photos). 1/3 du paquet est réservé pour indiquer de façon standardisée le nom de la marque sans aucun signe distinctif. Le fond du paquet est d'une couleur non attractive. (noire ou marron)



La prise en charge par l'assurance maladie de certains médicaments de substitution pour lutter contre les effets de manque physique et psychique, conséquences du sevrage c'est à dire de l'arrêt brutal de la consommation.

La création de lieux d'écoute entre professionnels de santé et les consommateurs. Le 39 89 TABAC INFO SERVICE, des tabacologues vous informent et vous aident dans la démarche d'arrêt du tabac !

**le 31 mai : la JOURNEE MONDIALE SANS TABAC !**

Wallis et Futuna appliquent la législation française. Ce qui signifie que les mesures de prévention appliquées en Métropole sont aussi appliquées à Wallis et Futuna !

La Nouvelle-Calédonie a élaboré un plan d'action qui lui est propre tel que l'augmentation des taxes sur le tabac. Ainsi, pour le tabac, l'augmentation sera en 2018 de 20 % pour les cigarettes et 40 % pour le tabac à rouler. Cette mesure devrait entraîner une baisse significative des ventes (+10%). La dernière augmentation (+30% en 2015) avait entraîné une diminution des ventes de 6% en 2016 et 5% en 2016.

Afin de lutter contre un fléau qui fait des ravages, le pays se mobilise pour réduire le nombre de fumeurs.

**L'augmentation significative du prix du tabac pourrait être une mesure efficace pour faire émerger les premières générations « SANS TABAC » d'ici une dizaine d'années.**

### **Les zones spécifiques fumeurs dans les établissements scolaires !**

**Et qu'en est-il des zones spécifiques créées dans certains établissements scolaires de Métropole pour permettre aux élèves de fumer en toute tranquillité ???**

Face aux attentats de novembre 2015, la circulaire du 25 novembre 2015 du Ministre de l'Éducation Nationale et du Ministre de l'Intérieur autorise l'aménagement de "zones spécifiques" pour permettre aux élèves de fumer dans l'enceinte de l'établissement et éviter ainsi les attroupements aux abords des lycées.

La création de ces zones spécifiques est justifiée alors par les circonstances comme étant une mesure de sécurité, provisoire et exceptionnelle !

**Près de 1800 établissements scolaires auraient mis en place ces zones afin de protéger les élèves fumeurs contre les risques d'attentat ! Et les risques pour la santé occasionnés par le tabac ?**

Face à l'interdiction de fumer dans les lieux publics, ces zones spécifiques sont-elles conformes à la loi ?

Cette question a fait débat et interpelle encore aujourd'hui !!!!

De toute évidence, il s'agit d'une disposition contraire à la loi ! C'est ce qu'a affirmé le tribunal administratif de Pontoise dès le 21 avril 2016. D'autres juridictions se sont prononcées dans le même sens.

S'agissant d'une question de santé publique, la

réglementation est claire sur ce point.

Le décret du 15/11/2006, en application de la directive européenne de 2001(2001/37/CE) reprise par la directive européenne du 20 mai 2014 pose l'interdiction formelle de fumer dans les lieux publics. Il précise également que "la création d'emplacements réservés aux fumeurs ne peut avoir lieu en aucun cas dans des établissements scolaires".

Désormais le débat est clos car le 4 septembre 2017, Édouard PHILIPPE a rappelé l'interdiction formelle de fumer dans les établissements scolaires en application de ce décret. Les chefs d'établissement ne peuvent plus invoquer la circulaire de 2015 pour créer ces espaces !

Pour résumer, les zones spécifiques sont illégales et elles l'ont toujours été, et l'interdiction de fumer dans l'enceinte du lycée est une mesure de santé publique qui s'impose à tous, aux élèves comme au personnel !

ILA Lamaga  
SIONE Pelenatino  
ULUTUIPALELEI Klara

## LA DENGUE A WALLIS ET FUTUNA

La Dengue appelée aussi « grippe tropicale » est une maladie virale transmise par le moustique tigré. Ce moustique peut transmettre aussi le Chikungunia et Zika s'il a piqué une personne infectée.

### Les symptômes de la maladie

Le malade présente souvent une forte fièvre, de la fatigue, des courbatures, des nausées, une éruption cutanée, des douleurs musculaires et articulaires. On note également des hémorragies conjonctivales, des saignements du nez, des ecchymoses. Après une période d'incubation de 3 à 14 jours, la dengue se manifeste brutalement par ses symptômes. Au bout de 3 ou 4 jours, on observe une brève rémission puis les symptômes s'intensifient avant de régresser au bout d'une semaine. La guérison s'accompagne d'une convalescence d'une quinzaine de jours.



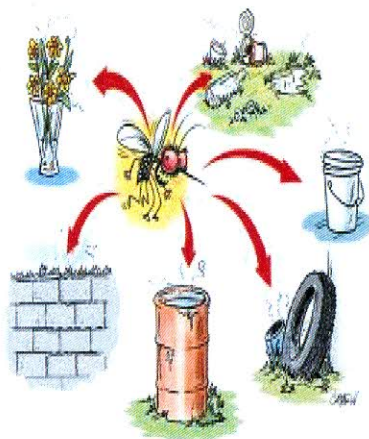
### Il existe 4 types de dengues

Les 4 peuvent survenir en même temps lors d'une épidémie. L'infection à un type

de virus protège uniquement contre une nouvelle infection du même type. Théoriquement, il est donc possible d'être touché 4 fois par la Dengue.

*L'incidence de la dengue progresse dans le monde de manière très importante.* L'OMS estime à 50 millions le nombre de cas annuels dont 500 000 cas de dengue hémorragique, mortels dans plus de 2.5% des cas.

### Pour lutter efficacement contre la Dengue, quelques mesures de prévention indispensables



**Démoustiquer et détruire les gîtes larvaires sur tous les lieux publics et privés accessibles :** jardin des maisons individuelles, alentours des entreprises, espaces verts. Chaque individu doit **vider et nettoyer** tout ce qui peut contenir ou retenir de l'eau stagnante de pluie ou d'arrosage.

**Les épandages d'insecticides chimiques par la pulvérisation de larvicide biologique continuent.**

**Et se protéger contre les piqûres de moustiques** par divers moyens : des répulsifs dans la maison, des lotions sur la peau...

### Comment soigner la dengue ?

*Pour l'heure, il n'existe aucun traitement spécifique, ni vaccin mais de nombreuses études sont en cours.*

*Les seuls moyens existants pour lutter contre la maladie sont le contrôle des moustiques vecteurs dans les zones concernées et la protection individuelle contre les piqûres de moustique.*

### La Dengue progresse à Wallis et Futuna !

Fin mai, près de 150 cas ont été recensés, essentiellement autochtones. 80% d'entre eux touche les jeunes de moins de 20 ans.

Les agents des services du territoire s'activent pour détruire les gîtes larvaires dans les villages où la maladie s'est déclarée. La population est appelée à participer activement aux opérations de nettoyage sur leur propriété.

**Des scientifiques australiens ont mis au point une technique afin d'empêcher le moustique tigré de transmettre le virus.** Des moustiques tigrés infectés par **la bactérie Wolbachia** vont infecter leurs congénères sauvages en les rendant résistant au virus et en modifiant leur mode de reproduction, réduisant ainsi la population de moustiques capables de transmettre le virus. Combattre le mal par le mal c'est en substance, la stratégie mis en place pour lutter contre la dengue.

**HALAGAHU Nadia  
KASSO Telesia**

## L'euthanasie active en discussion pour la énième fois en France.

Dans une tribune au journal « Le Monde » du 1er mars 2018, 85 parlementaires se sont opposés à la récente proposition de 156 députés de modifier la législation concernant la fin de vie. Les 156 députés d'horizons différents au niveau politique, plaident pour « donner aux malades en fin de vie, la libre disposition de leur corps ».

### Qu'est ce que l'acte d'euthanasie ?

C'est Le fait de donner la mort, par une action directe telle qu'une injection létale ou simplement par omission de certains gestes relevant des soins fondamentaux, telles que l'alimentation artificielle, la respiration . Ce qui caractérise l'euthanasie est l'intention de provoquer le décès d'un individu dans des circonstances précises : maladie sans espoir de guérison, souffrances intolérables et volonté du patient de mourir.

Il existe deux formes d'euthanasie : l'euthanasie passive et l'euthanasie active.

L'euthanasie passive consiste à laisser mourir sans soins majeurs un malade incurable. Le médecin peut décider d'arrêter un traitement ou de ne pas en commencer un nouveau. C'est une pratique courante dans les hôpitaux lorsque la médecine ne peut plus rien faire pour le malade afin d'éviter un acharnement thérapeutique.

L'euthanasie active consiste à volontairement provoquer la mort pour des malades incurables en injectant par exemple, une quantité de morphine ou d'analgésiques jusqu'au seuil fatal.

A ce jour, seule l'euthanasie passive est autorisée en France !

Pour mémoire, L'affaire Christine Malèvre, ancienne infirmière à l'hôpital de Mantes la jolie (Yvelines), a été condamnée à 12 ans de réclusion criminelle pour avoir volontairement provoqué la mort de sept patients.

Notre ministre de la santé, Agnès Buzyn, a tranché. Il n'y aura pas de nouvelle loi sur la fin de vie !

La loi de bioéthique, LEONETTI CLAEYS de février 2016 a mis en place de nouveaux droits pour les malades en fin de vie et à rejeter l'idée d'une euthanasie active (autorisée en Belgique et au Pays Bas) et du suicide assistée (pratiquée en Suisse).

Rappelons qu'en France un malade incurable, en fin de vie peut demander à bénéficier d'une sédation profonde et continue jusqu'à la mort pour ne plus souffrir. Mais il peut surtout bénéficier de soins palliatifs afin de lui assurer une fin de vie digne en soulageant ses souffrances et en l'accompagnant jusqu'à la mort.

Le droit à Mourir est encore une fois rejeté en France. Pourquoi cette obstination dans le refus ?

Le problème de l'euthanasie touche aux obligations du médecin dans l'exercice de ses fonctions car il est lié au serment d'Hippocrate.

Extrait du Serment d'Hippocrate : « Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous les éléments physiques et mentaux, individuels et sociaux ». « Je ferai tout pour soulager les souffrances. »

« Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne

provoquerai jamais la mort délibérément. »

Le serment d'Hippocrate stipule très clairement l'interdiction de l'euthanasie active.

L'EUTHANASIE va à l'encontre de la valeur et de la dignité intrinsèque de la personne.

De plus la Déclaration universelle des droits de l'homme garantit le droit à la vie pour tout individu. Elle proclame les droits fondamentaux de la personne humaine dont le respect de la vie et de sa dignité .

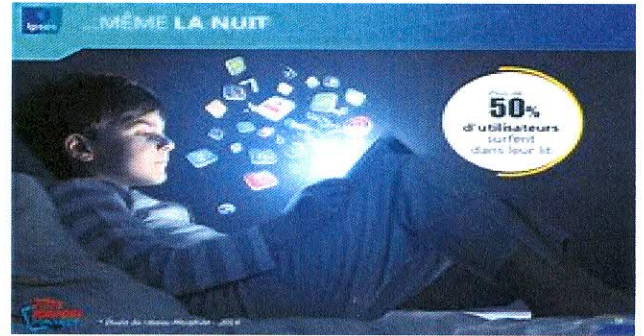
L'euthanasie c'est aussi une question d'éthique où l'église catholique intervient avec une opposition ferme. Pour l'église Catholique, l'euthanasie se définit comme un crime qui viole les lois de Dieu. « Tu ne tueras point ». Elle estime que le droit à la vie est l'un des droits fondamentaux des êtres humains.

Chaque jour, la profession médicale est confrontée à de graves problèmes d'éthique auxquelles la loi ne répond pas toujours de façon claire et précise. Mais il existe un Comité Consultatif Nationale d'éthique qui a pour mission de donner des avis sur les problèmes d'éthique et les questions de société soulevés par les progrès de la connaissance dans le domaine de la médecine, de la biologie et de la santé. On parle alors de « bioéthique ».

Et nombreux sont les problèmes de bioéthique qui interpellent aujourd'hui encore. Citons pour exemple l'IVG, la recherche médicale sur les embryons, le clonage, les dons d'organes, la gestation pour autrui, les bébés médicaments, les avortements médicalement assistés.

NETI Daisy

VAKAALOTASI Meketilite



## LES JEUNES ET LES DANGERS D'INTERNET

**D**epuis son apparition, le web est devenu le canal d'information le plus utilisé par les jeunes.

Ils ont tendance à traîner avec leur Smartphone ou Tablette où qu'ils aillent et sont de plus en plus nombreux à utiliser les **réseaux sociaux** comme Facebook, Twitter.... La mobilité empêche la vigilance des parents de s'exercer car n'importe qui aujourd'hui peut accéder en toute simplicité aux sites et autres sources d'informations disponibles.

**Plus de 83% des jeunes âgés entre 8 et 18 ans surfent seuls sur internet et ce chiffre devrait augmenter dans les prochaines années.** Les dangers d'internet sont bien réels. Par exemples **le piratage de données informatiques** (vol d'un système informatique pour en tirer profit), **le harcèlement sur le net** (violences répétées qui peuvent être verbales ou psychologiques), **les arnaques** (escroquerie, tromperie) et **la pornographie (représentation de choses obscènes)**...

Cependant l'installation du câble haut débit à Wallis et Futuna est un avantage pour tous mais aussi un

inconvenient pour ceux qui ne savent pas s'en servir.

Le haut débit pourrait avoir un impact négatif sur **notre vie personnelle et sociale**. Cela peut créer des problèmes liés au comportement (addiction, angoisse), à la santé (insomnies, troubles visuels) et à la vie sociale (dépendance, rejet d'autrui). Malgré la mise en place de mesures de protection des enfants face aux dangers d'internet, certains sites déconseillés au jeune public sont facile d'accès.

**Afin de protéger la jeunesse il faudrait un contrôle régulier des appareils électroniques et des échanges sur les réseaux sociaux par les parents ainsi qu'une éducation à la sexualité par le dialogue.**

Malheureusement les parents n'ont pas forcément assez de connaissances en informatique et sur internet pour procéder efficacement à ces contrôles. On pourrait envisager alors **des formations** à destination des parents et/ou confier ce travail à des éducateurs ou des enseignants.

Hélas, le sujet sur la sexualité reste tabou dans beaucoup de familles à Wallis et ailleurs !

Or c'est un fait, les jeunes s'interrogent et cherchent des réponses pour combler leur ignorance. **Il vaudrait mieux qu'ils les trouvent dans leur famille que sur internet !** Sur ce point les adultes ont aussi des progrès à faire !

**MANUHAAPAI CHRISMAELA**



## Le Service sanitaire obligatoire

**C**'est officiel ! Le service sanitaire est obligatoire pour tous ceux qui souhaitent se former aux métiers de la santé, ont annoncé *Mme Agnès Buzyn, Ministre de la Santé, et Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur*, le 26 février 2018.

*Dès le mois de septembre 2018 un service sanitaire au service de la prévention !*

### Pour Qui?

47000 étudiants en médecine, en pharmacie, en odontologie, en école de sage-femme, en soins infirmiers et en kinésithérapie. Et dès la rentrée 2019, ce dispositif s'appliquera à d'autres formations paramédicales telles que l'ergothérapie, l'orthophonie etc....

### Quels sont ses objectifs ?

Un service sanitaire a pour finalités de promouvoir la santé et éduquer à la santé afin de faire face **aux grands problèmes de santé publique** tels que l'obésité, le tabagisme, l'alcoolisme et bien plus encore.

*Ce service d'une durée de 3 mois, s'inscrira dans le cursus scolaire des futurs soignants à partir de la deuxième année d'études avec des thématiques privilégiées telles que l'alimentation, l'activité physique, les addictions et la santé sexuelle et affective.*

### Une formation en trois étapes

La première étape permettra de faire acquérir toutes les notions indispensables à la formation.

La deuxième étape offrira la possibilité aux étudiants de mettre

en pratique leurs savoirs sur le terrain.

Puis enfin la troisième étape comportera une évaluation et une mise en commun des expériences vécues.

Les étudiants interviendront auprès de différents publics, **des plus jeunes dans les collèges et lycées** aux plus âgés dans les **EHPAD** (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), **mais aussi dans les entreprises voire même dans les prisons...**pour mener des actions de prévention.

Ces étudiants pourront assimiler plus facilement et plus rapidement les connaissances en matière de prévention et de promotion de la santé afin de les transmettre pour préserver le capitale santé de chacun et prévenir les problèmes de santé.

**Les grands thèmes abordés seront la nutrition, les bienfaits du sport, les différentes addictions auxquelles sont confrontées les jeunes, la santé sexuelle et affective entre autres.**

Cette formation obligatoire à **partir de septembre 2018** est déjà expérimentée à **Angers, Dunkerque, Caen, et Clermont-Ferrand.**

Florence SIAKINU'U

## **VACCINATION :** **UNE NECESSITE** **DE SANTE** **PUBLIQUE !**

**D**epuis la loi du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les vaccins obligatoires passent de 3 à 11 et un nouveau carnet de santé pour l'enfant a été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018. Au 31 décembre 2017, seuls trois vaccins étaient obligatoires : *La diphtérie, le tétanos et la poliomyélite*. Les 8 autres vaccins étaient recommandés : *Coqueluche, rougeole, oreillons, rubéole, hépatite B, bactérie haemophilus influenzae, pneumocoque et méningocoque*. Aujourd'hui, 4 vaccins sont facultatifs : *BCG, Papillomavirus, Grippe, zona* (voir calendrier vaccinal ☺).

### **Pourquoi ce changement dans les obligations vaccinales ?**

#### **6 Français sur 10 réticents face à la vaccination. Pourquoi ?**

Une grande confusion entre la notion des vaccins *obligatoires* et des vaccins *recommandés*. Dans les esprits, les vaccins recommandés sont des vaccins facultatifs. Le risque d'être touché par la maladie semble faible. Donc, il apparaît peu nécessaire de se faire vacciner.

#### **Peur à l'égard de certains vaccins !**

Certains vaccins ont fait peur. Pour exemple, La polémique née à propos des effets secondaires possibles du vaccin contre l'hépatite B, le vaccin contre le cancer du col de l'utérus a freiné la vaccination,

L'association dans une même dose de plusieurs vaccins dont certains étaient obligatoires et d'autres recommandés (méningite,

hépatite B, rougeole...); cette situation laissait planer le doute sur les *intérêts de l'industrie pharmaceutique et ceux de la santé publique*. D'autant plus que ces vaccins étaient très chers et mal remboursés par l'assurance maladie.

**Difficulté de mettre en œuvre la vaccination :** nécessité d'aller chez le médecin pour se procurer l'ordonnance, retourner chez le médecin avec le vaccin pour se faire vacciner. Cela peut paraître compliqué pour une piqûre.

### **Rôles des vaccins**

La vaccination est une mesure de prévention en Santé publique afin d'éviter l'apparition de la maladie. Donc, pour obtenir une barrière efficace contre la maladie, *il faut obtenir une couverture vaccinale qui atteint un certain pourcentage selon le caractère contagieux de la maladie d'où l'intérêt de vacciner le plus grand nombre de personnes. D'où l'intérêt de vacciner le plus grand nombre de personne.*

### **Comment le vaccin crée l'immunité ?**

Le vaccin introduit dans l'organisme des fragments de microbe (virus ou bactérie) rendu inactif pour pousser l'organisme à fabriquer ses propres anticorps afin de lutter contre la maladie. Il existe aussi des vaccins dits « thérapeutiques » qui consistent à injecter un microbe au patient (antigène, cellule immunitaire...) afin de lui faire produire des anticorps en plus grande quantité pour contrer l'infection déjà en cours.

### **Protéger la santé publique**

La vaccination permet de *faire disparaître la maladie ou faire chuter très fortement son incidence* en conférant une immunité très forte au groupe car

les microbes pathogènes circulent moins dans la population.

Ce qui a pour effet *de protéger aussi les personnes que l'on ne peut pas vacciner pour des raisons médicales* telles que les nouveau-nés, les personnes immunodéprimées... Mais cela n'est vrai que si l'environnement économique et social reste sain et que les conditions sanitaires sont satisfaisantes.

Ce qui explique que les immigrés en provenance de pays pauvres où les systèmes de santé sont peu performants, importent des maladies qui risqueraient de réapparaître dans les pays où elles ont disparu si la vaccination n'est pas pratiquée. **Les rappels de certains vaccins sont nécessaires pour rester immunisé.**

### **Conséquences de la vaccination**

Si l'on cessait de vacciner, il y aurait une recrudescence de maladies infectieuses. Cela s'est vérifié *en URSS en 1994*. L'arrêt de la vaccination contre *la diphtérie* pour raisons économiques, a provoqué **47000 nouveaux cas et 2500 décès**. On a observé également une incidence très forte de maladies telles que la coqueluche et la rougeole **aux Etats-Unis en 2014** et une **épidémie de rougeole en France, en 2015, 2017 et en 2018**.

**Plus la couverture vaccinale est importante, plus la prévalence et l'incidence de la maladie est faible.**

#### **Des milliers de vies sauvées chaque année.**

Une immunité qui s'étend au-delà des frontières. **La poliomyélite touche aujourd'hui 3 pays dans le monde contre 125 en 1998.**

TAOFIFENUA JUDIGAELE  
TAFILAGI VALELIA

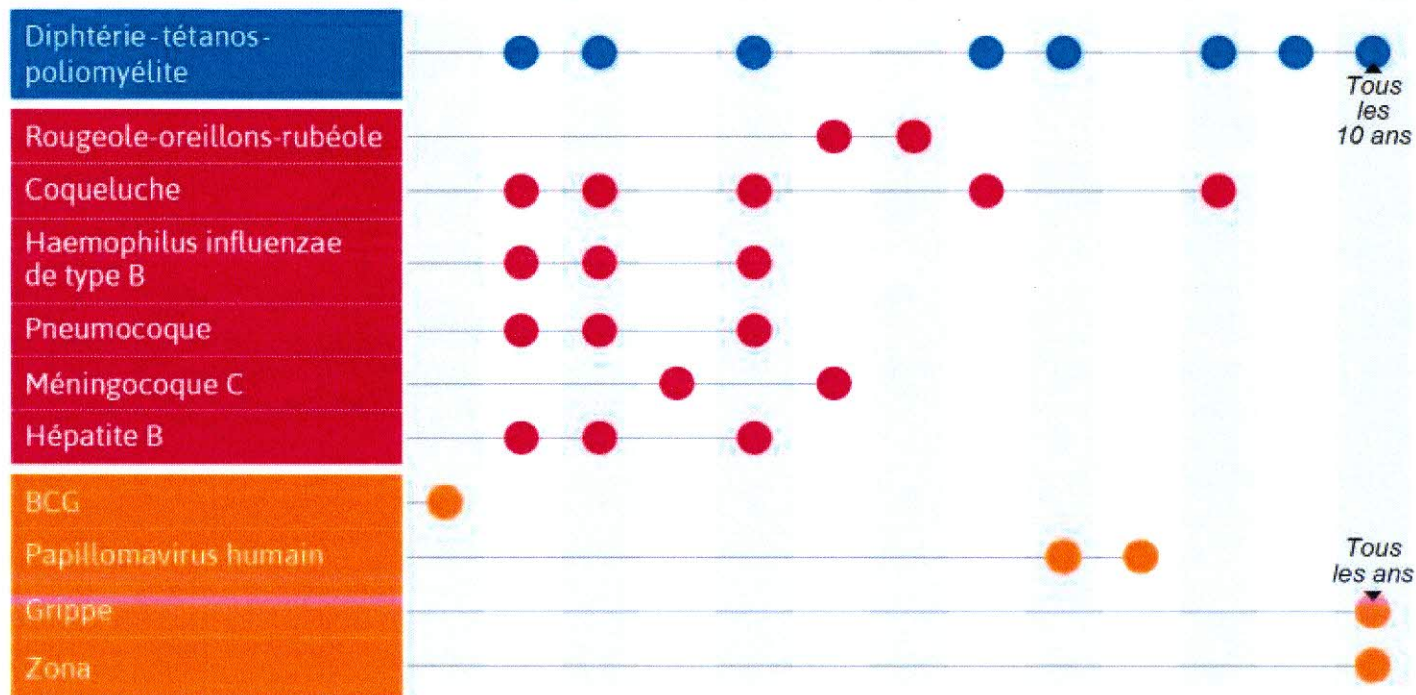
**SANTÉ**

LE CALENDRIER VACCINAL 2018



■ Obligatoire      ■ Obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018  
■ Facultatif

Âge approprié ► 1 mois 2 mois 4 mois 5 mois 11 mois 12 mois 16-18 mois 6 ans 11-13 ans 14 ans 25 ans 45 ans 65 ans et +



Sources: médias, ministère de la Santé, Inpes.



## LE HARCELEMENT SEXUEL:

### Encore un problème d'harcèlement sexuel !

L'affaire Weinstein, fait partie des événements d'actualité qui dénoncent le harcèlement sexuel. Harvey Weinstein est un producteur de cinéma américain qui a été accusé à de nombreuses reprises d'harcèlement sexuel, d'agression, et de viol sur des femmes. Plus de 68 femmes dont 7 ont accusé Harvey de viol. Il s'agit d'actrices et de collaboratrices ayant travaillé pour lui. La plupart d'entre elles ont préféré rester anonymes. D'autres victimes ne témoignent pas dans l'anonymat. C'est le cas d'une de ses anciennes assistantes nommée **Zelda Perkins** qu'il a agressée en 1998. *Elle a déclaré avoir reçu 165.000 dollars de la part du producteur moyennant un accord de non-divulgateion.* Des actrices de films comme **Lysette Anthony**, affirme avoir été violée chez elle à Londres par le producteur à la fin des années 1980. « **Asia Argento** » affirme avoir été violée par le producteur dans une chambre d'hôtel à New York en 1997. « **Mimi Haley** » déclare avoir été violée en 2006 au domicile de Harvey Weinstein.



### Des sites créés pour dénoncer le harcèlement sexuel

Contre le harcèlement sexuel, une journaliste américaine du nom de *Sandra Muller* a créé le site **#balancetonporc** qui permet aux victimes de « balancer » c'est-à-dire de « dénoncer » les hommes qui les ont harcelées. Sandra Muller a créé ce site pour inciter les victimes de harcèlement, d'agression ou de viol à écrire dans leur témoignage le prénom de leur harceleur. Un équivalent de **#balancetonporc** a été lancé il y a environ dix ans par une militante afro-américaine. C'est une actrice américaine nommée **Alyssa Milano** qui a lancé le hashtag **#MeToo** permettant aux victimes de tweeter « **Moi aussi** » lorsqu'elles ont été harcelées ou agressées, sans forcément avoir à raconter leur histoire ni dénoncer leur agresseur. *D'ailleurs, #balancetonporc est le seul site où les femmes, de tout âge, luttent contre le harcèlement sexuel en témoignant de façon anonyme ou pas de ce qu'elles ont vécu.*

### Le long métrage en cours réalisation de Brad Pitt

L'enquête menée par des journalistes du *New-York Times* et du *New-Yorker* le 5 octobre 2017 a permis de révéler l'affaire **WEINTEIN**. C'est pourquoi ils ont été récompensés.

**Jodi Kantor** et **Megan Twohey** du *New York Times* et **Ronan Farrow** du *New Yorker* ont reçu le prix **Pulitzer** pour avoir révélé l'affaire Weinstein.

Leur enquête donnera lieu à un long métrage réalisé par la maison de production de Brad Pitt.

*Il est déjà en cours de réalisation !*



T.Polite, V.Jeannot

Qu'es ce qu'il vient de se passer ?

Par Anonyme le Mai 1, 2018 6,277 8

**AU SEIN DU COUPLE**

J'avais vraiment envie d'un câlin, je suis venu sur lui. Il a commencé un de ses jeux, puis s'est branlé contre moi à un moment il m'a pénétré, comme s'il avait glissé (pas fait exprès). Il a continué à me pénétrer, je me suis dit que je l'avais peut être cherché et que vu que ça m'excitait je le voulais bien, c'est HORRIBLE j'ai joui (moi qui ne jouissais plus). Je l'ai repoussé.

Puis il se remettait contre moi, il allait recommencer. Il m'a demandé si je voulais qu'on fasse l'amour. Je lui ai dit non. Il a recommencé à se branler contre moi et m'a pénétrer jusqu'à ce qu'il parte, là où il a au moins eu le respect de se retirer.

C'est ignoble même là j'ai ressenti du plaisir.

Quand je suis allée aux toilettes, j'ai remarqué un peu de sang. J'ai mal au ventre.

C'est horrible les deux fois je n'ai pas dit non.

Es ce moi qui comprends mal ou bien il vient de me violer ?

Où es ce que c'est parce que la sexualité avec les hommes me dégoûte ?

J'avoue en plus de cela être perdu sur mon orientation sexuelle depuis quelques semaines.

J'ai déjà posté ce dernier post :  
balancetonporc.com/mon-mari-encore/

J'ai envie de mourir...

Étes-vous sa seule victime ?

Vous souhaitez être mis en relation avec les autres victimes de votre agresseur ?

**Balance ton porc !**

☆ Les témoignages populaires

Porcherie

Il voulait que l'on reste amis

Proposition indécente de la part de mon beau-frère

Harcèlement de rue dans les grandes villes

Par Anonyme le Avr 28, 2018 7,338 2

**LIEU PUBLIC**

J'habite dans une ville moyenne et je vais rarement dans une grande ville pour ne pas dire jamais, mais la semaine dernière j'ai passé une petite semaine chez ma cousine dans le sud de la France et qui a eu la « superbe » idée de me faire découvrir Marseille. Moi où j'habite l'harcèlement de rue est quasi inexistant à part de la part quelques marginaux ou personnes alcoolisées, mais rien de dramatique. Pendant ma journée à Marseille j'ai été accostée pas loin de 10 fois, la plupart des fois rien de méchant et les hommes m'ont laissé tranquille, mais 2 fois j'ai été insultée de salope et autre et 1 fois j'ai été suivi par plus de 15 min par un gars totalement cinglé, on a été obligée de se réfugier dans un magasin de fringues jusqu'à temps qu'il finisse par partir. Je n'ose même pas imaginer le calvaire des femmes qui y habitent et qui ont le droit à ce cirque tous les jours. L'harcèlement de rue il faut vraiment le vivre pour le comprendre et je me dis que je ne suis pas prête de quitter ma cambrousse pour une grande ville. C'est sûr que l'harcèlement de rue c'est rien par rapport au viol, mais quand une femme se fait harceler tous les jours dès qu'elle sort de chez elle je comprends maintenant ce qu'elle peut ressentir.

Poster un témoignage

Vous avez été victime de viol ou d'agression sexuelle ? Alors venez poster anonymement votre témoignage.

**Je poste mon témoignage**

☆ Les témoignages populaires

Porcherie

**SIGNALER**

**Tauasu des jeunes au  
falefono de Mata Utu le  
samedi 24 février 2018.**

**Premier rassemblement de la jeunesse wallisienne au cœur de la mission du nouveau prêtre de Wallis-et-Futuna.**

Un rassemblement inédit des jeunes des trois districts de Wallis a été organisé à l'initiative du jeune prêtre wallisien Soane MALIVAO et les responsables des jeunes des trois districts, Simone LATAI pour Hihifo, Lafaela LIUFAU pour Mua et Suliano MALAU pour Hahake.

Le public était composé de jeunes majoritairement âgés de 12 à 30 ans, de cinq membres de la chefferie de Hahake et de deux élus de l'Assemblée territoriale, TAGANE Lavinia (présidente de la commission de la jeunesse et des sports) et TUI'MATAUTU ainsi que quatre agents du RIMAP et le père Amasio FATAULI.

Ce rassemblement a eu lieu le samedi 24 février 2018, a débuté à 19h et s'est achevé à 1h du matin.

Le but de ce rassemblement, sur le thème de la vocation, était d'échanger des idées, des expériences au sujet de l'investissement des jeunes dans les domaines scolaire, professionnel, politique, religieux, etc...

Les invités ont été accueillis par les membres de la chefferie du district de Hahake, par les sages et par les jeunes ainsi que leurs parents dans le falefono qu'ils avaient préalablement décoré. Les mamans ont-elles aussi contribuées à la soirée, par la confection de colliers pour les invités.

Conformément à la coutume, le Molofaha a lancé le débat et les différents responsables ont adressé leurs salutations à l'assemblée. Les invités se sont réunis autour du breuvage traditionnel du Kava, une boisson faite à base d'écorces de Kava qui est ensuite versée dans un Tanoa, emblème du Fenua. Cette boisson rassemble aussi bien les sages, hommes, femmes, enfants pour une soirée festive, pour discuter sur un thème précis ou pour le plaisir de se retrouver.

Durant la soirée, les échanges ont été ponctués par des danses traditionnelles (Soamako) et modernes pour satisfaire le public.

Cette initiative ne s'arrêtera pas là. En effet, le Père Soane MALIVAO et les représentants locaux sont à pied d'œuvre pour l'organisation d'un autre rassemblement. Au programme, plusieurs activités dont des matinées de prières, des activités sportives les après-midi et le soir et des concours de danses, afin de permettre aux jeunes de vivre intensément ces moments de partage.

**Judigaelle TAOFIFENUA**

**Le va'a : un sport qui fait voyager**

Le va'a dit tau'aalo en wallisien est pratiqué depuis de nombreuses années sur le fenua et se pratique dans toutes les catégories : vétéran, open, junior et cadet.

Des rameurs wallisiens iront représenter le territoire au championnat du monde de va'a qui se déroulera à Tahiti du 13 au 30 juillet prochain. La délégation de Wallis sera accompagnée par le président de la ligue Lemisio LIOGI et un membre du Comité territoriale d'organisation sportive (CTOS).

La compétition se déroulera sur deux semaines : la première semaine sera consacrée à la compétition élite au cours de laquelle les sélections de chaque pays concourront ; au cours de la deuxième semaine, s'affronteront les clubs des 30 pays du monde entier.

Depuis l'an dernier, les rameurs de Wallis sont déterminés et s'entraînent en V6, V12 et V1 à la baie de Gahi et perfectionnent leur condition physique à Kafika. Les entraînements se font 2 fois par jour et cela pendant toute la semaine pour la sélection élite composée de 12 rameurs. Ces derniers ont été sélectionnés lors d'une course en V1 organisée à Gahi à la fin de l'année passée.

Concernant le financement du déplacement de la délégation, la

ligue a pris en charge les billets et l'hébergement à Tahiti de la sélection élite. Quant aux clubs, ils s'occuperont eux-mêmes du financement de leurs billets et de leur hébergement en organisant des ventes de divers produits locaux, des bingos et des tombolas.

**VALEFAKAAGA Sosefo**

**SIONE Pelenatino**

**VAIVAIVAKAVA Jeannot**

## Premier rassemblement des Jeunes du 05 au 08 avril dernier à Sofala.

La jeunesse de Wallis-et-Futuna a été appelée à un rassemblement diocésain du jeudi 5 au dimanche 8 avril dernier à l'internat de Sofala pour vivre quatre journées riches et intenses.

Chaque journée a débuté par une messe matinale puis un programme d'activités a été proposé aux jeunes par les initiateurs.

La messe d'ouverture a été particulièrement émouvante et a touché les assistants. En effet, les deux chefferies de Wallis y avaient été conviées, ce qui fut une belle surprise pour le public et surtout pour les jeunes, ravis de voir les deux parties attablées dans un même lieu.

La messe a été célébrée par le Père Amasio FATAULI ainsi que par les aumôniers du territoire. A l'issue de celle-ci, les deux Kalae Kivalu ont prononcé des discours côte-à-côte sur le podium. Serait-ce un début d'apaisement des tensions qui règnent actuellement sur le Fenua ? Voir deux Kalae Kivalu réunis est un événement rare depuis 10 ans. Le Kalae Kivalu Mikaele Halagahu, premier ministre de la chefferie officielle de Sagato Soane a salué chaleureusement son homologue de la chefferie du roi Lavelua Ma'utamakia Vaimu'a. Le geste est symbolique car il équivaut à le reconnaître. L'émotion de toute l'assistance était palpable. Et si la jeunesse ouvrait la voie vers la paix ?

Malheureusement, seulement trois jeunes Futuniens ont pu assister au rassemblement en raison du vent du Nord qui ont empêché les vols inter-îles.

Durant les trois jours, les jeunes ont échangé sur le thème de la vocation, partagé les tâches quotidiennes et le soir, chaque district préparait des danses traditionnelles et modernes afin de montrer les talents des jeunes au public venu nombreux.

Le samedi, un forum des métiers a été proposé par les organisateurs et la CCIMA afin que chaque service du territoire et les sœurs puissent présenter eux-mêmes leurs métiers aux jeunes dans le cadre de la vocation.

Le clip du chant « We are the world » chanté par la jeunesse a été filmé au Mont Carmel. Il sera diffusé après la messe d'inauguration du Câble Tui Samoa le dimanche 6 mai prochain.

La messe du dimanche a été animée par les jeunes de Wallis car les jeunes de Futuna n'avaient pas pu être présents. Au terme de celle-ci, l'hymne de la paix de Michael Jackson « We are the world », Koau te malama nei, « Nous sommes le monde » ; Koau le malama nei a été chanté en Wallisien, futunien, français et anglais a réuni par tous les participants plus réunis que jamais.

Un bilan a été dressé en petits groupes pour que chacun donne son opinion par l'intermédiaire d'un rapporteur.

Puis toute la jeunesse a contribué au nettoyage du site au rythme de la musique le reste de l'après-midi,

D'autres journées de rassemblement de la jeunesse sont en cours d'organisation et notamment pour la Pentecôte.

## Judigaelle TAOFIFENUA

## fika Félavei en mars dernier

C'est une première au stade de Kafika qui a ravi l'ensemble des participants qui n'avaient qu'un seul mot d'ordre : faire du sport !

Le comité territorial de la jeunesse et des sports (CTJS) en partenariat avec l'entreprise Général Import, ont organisé le samedi 17 mars dernier une journée sportive placée sous le signe de la convivialité. Une belle initiative qui a permis aux clubs sportifs de promouvoir leurs disciplines respectives : football, volley-ball, pétanque etc... L'agence de santé était aussi au rendez-vous, avec l'objectif d'informer la population des bienfaits du sport pour la santé.

Après le discours d'ouverture prononcé par les différentes autorités dont la Présidente de Général Import, les Aliko et le Président du CTJS, la journée sportive a débuté à 9h00. Au final, c'est une centaine de personnes, enfants, adolescents et adultes, qui se sont déplacés pour s'essayer à l'une ou l'autre des activités sportives. Un tournoi de football a également eu lieu

A 16h00, pour terminer la journée : remise des récompenses et discours de clôture.

Daisy NETI  
Chrismaella MANUHA'APAI